

## Couesnon Marches de Bretagne : Des aides pour améliorer l'habitat

Des aides existent pour réhabiliter des logements sur le territoire communautaire. Le dispositif a été reconduit pour un an. Explications.



*Viviane Lebel, propriétaire bailleur, Morgan Cochet, chargé d'opération technique, Coralie Coquelin, technicienne habitat et Pascal Hervé, maire de Bazouges-la-Pérouse. 1*

Lancé en octobre 2018 par **Couesnon Marches de Bretagne** pour une durée initiale de trois ans, l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** vise à réhabiliter le patrimoine bâti et à améliorer le confort des logements en proposant un accompagnement gratuit et personnalisé.

Il a été prolongé pour une durée d'un an. Son périmètre d'action s'étend sur les 15 communes du territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

L'accompagnement porte sur une phase diagnostic puis définit l'ensemble des besoins nécessaires à la réalisation du projet et va chercher toutes les aides financières mobilisables (l'Anah, le département, la communauté de communes, les caisses de retraite, la fondation Abbé Pierre).

Les sources de financement sont nombreuses. Ce dispositif est soumis à conditions de ressources.

## **Des aides complémentaires**

En plus de ce dispositif, pour lutter contre les logements vacants en centre bourg et favoriser le développement du territoire, la communauté de communes a mis en place des aides complémentaires pour les primo-accédants et une prime à l'investissement locatif par logement pour les propriétaires bailleurs.

## **Rencontre avec une propriétaire bailleur**

**Viviane Lebel** est propriétaire bailleur à **Bazouges-la-Pérouse**. Elle a acquis un logement resté vacant, insalubre en centre bourg et avec l'aide du dispositif OPAH, elle a réhabilité deux logements remis aux normes (moins énergivore, en classe C).

Le logement du rez-de-chaussée est adapté pour une personne à mobilité réduite et est occupé par une personne âgée.

Cette réhabilitation avec ce dispositif d'aide implique des loyers maîtrisés et permet d'accroître l'offre de logements. Une façon de redynamiser les centres bourgs et de les rendre plus attractifs.

La communauté de communes espère voir nombre de propriétaires bailleurs attirés par ce dispositif reconduit pour une année.

Pour vos démarches ou toutes demandes de renseignements, Coralie Coquelin, Technicienne habitat, vous reçoit tous les mardis sur rendez-vous : 02 99 97 05 62 ou par mail : [ccoquelin@couesnon-marchesdebretagne.fr](mailto:ccoquelin@couesnon-marchesdebretagne.fr)